

**Décision SG/RH/PRC n°26/003**

**DECISION**

**Fixant au titre de l'année 2026, la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement de techniciens supérieurs de la météorologie de première classe**

La présidente-directrice générale de Météo-France,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2011-1139 du 21 septembre 2011 portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs de la météorologie ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2012 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours externe pour l'accès au grade de technicien supérieur de la météorologie de 1ère classe ainsi qu'à la composition et au fonctionnement du jury ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2012 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours interne pour l'accès au grade de technicien supérieur de la météorologie de 1ère classe ainsi qu'à la composition et au fonctionnement du jury ;

Vu les décisions du 18 décembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture des concours interne et externe pour le recrutement des techniciens supérieurs de la météorologie de première classe,

**DÉCIDE :**

**Article unique**

Le jury des concours externe et interne pour le recrutement de techniciens supérieurs de la météorologie de première classe au titre de l'année 2026, ouverts par décisions susvisées, est composé comme suit :

Président :

M. Olivier GARROUSTE, chef d'unité technique.

Vice-présidente :

Mme Nathalie CERISIER, chef d'unité technique.

Membres de jury :

Mme Marie-Bénédicte BERNARD, retraitée de la fonction publique de l'état ;  
M. Bruno ROBERT, professeur certifié en génie électronique ;  
M. Bertrand LAVIEC, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie ;  
M. Gilles FOULON, professeur agrégé de mécanique.

Examineurs :

*Épreuve n° 1 commune :*

Mme Marlène de HARO, professeur de français.

*Épreuve n° 2, spécialité « instruments et installation » :*

Mme Sophie BOULPICANTE, professeur de lycée professionnel hors classe ;  
M. Bruno ROBERT, professeur certifié en génie électronique.

*Épreuve n° 2, spécialité « exploitation » :*

Mme Sophie BOULPICANTE, professeur de lycée professionnel hors classe ;  
Mme Fadia GAST, professeur certifié de l'enseignement agricole hors classe.

Fait à Saint-Mandé, 27 mars 2026

Pour la présidente-directrice générale,  
Et par délégation,  
La directrice adjointe des ressources humaines